



Paris le 11 mars 2022

## Communiqué de Presse

# La Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale signe la Déclaration de Toulouse sur le développement durable et la décarbonation de l'aviation

L'avenir des groupes d'assistance en escale et les sociétés de logistique associées est totalement lié à celui du développement de l'aviation.

A ce titre, ces groupes et sociétés se sont engagées depuis plusieurs années dans une politique de limitation du recours aux énergies fossiles pour l'alimentation des véhicules et des engins utilisés sur les aéroports pour l'assistance des avions.

Cet effort a déjà donné des résultats puisque fin 2021, 37% du parc de matériel des sociétés membres de la CSAE utilisait déjà des énergies propres comme moyen de propulsion.

Les membres de la CSAE se sont fixés comme objectif de faire évoluer ce chiffre vers 90% à l'échéance de 2030. Ceci représente un effort substantiel particulièrement après la période difficile passée due à la crise COVID et face aux incertitudes pour les mois à venir.

Ils s'appuient pour cela sur les évolutions technologiques offertes par les constructeurs et travailleront en étroite collaboration avec les aéroports pour bien synchroniser leurs développements avec les capacités de production locales de ces énergies nouvelles.

C'est donc tout naturellement que la CSAE a décidé d'apporter sa contribution à l'effort général des professions de l'Aviation en décidant de signer la « DECLARATION DE TOULOUSE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA DECARBONATION DE L'AVIATION ».

**A propos de la CSAE :** cette organisation a été créée suite à la mise en œuvre de la Directive sur l'Assistance en Escale et à l'ouverture du marché de l'Assistance en Escale sous les aéroports français. Elle regroupe 21 groupes ou sociétés qui représentent environ 90% du secteur privé de l'assistance en escale sur les aéroports métropolitains et d'outre-mer. La CSAE représente les intérêts des entreprises d'assistance et des entreprises de logistiques qui leur sont liés (formation, maintenance). La CSAE a décidé dès sa création d'adhérer à la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers). Le sire de la CSAE est : [www.csaе-aero.fr](http://www.csaе-aero.fr)

Pour tout contact : Michel RAGOT - michelragot5@gmail.com